

Besoin de créer de nouveaux comptes utilisateurs pour un projet déjà existant ?

Un projet déjà existant signifie que l'établissement et le service/communauté sont déjà existants sur TéléO).

2 cas de figure :

1. Le professionnel peut créer son compte sur le formulaire de demande d'inscription du Portail d'Accès Service :

<https://services.esante-occitanie.fr/inscription-15-13.html>

Il sera ensuite contacté par le Centre de Services en heures ouvrés.



2. Dans le cas où la quantité de comptes à créer est supérieur à 5, la DSI peut contacter telemedecine@esante-occitanie.fr, afin de transmettre le fichier d'import de comptes correspondants